

25 mai derniers, à Toul.

UNE MANŒUVRE DIRIGÉE PAR LE GÉNÉRAL PAU

Nancy, 23 mai. — C'est le général Pau en personne qui a dirigé la manœuvre qu'avait ordonné le général Goettschy et à laquelle prenaient part les troupes de la 11^e division d'infanterie des 26^e, 37^e, 6^e et 7^e régiments d'infanterie. L'action s'est déroulée dans la forêt de Haye, aux alentours de la ferme de Clarié, à une dizaine de kilomètres de Nancy.

UNE QUARANTAINE DE SOLDATS AUX COMPAGNIES DE DISCIPLINE

Nancy, 23 mai. — Dans la matinée, par divers trains se dirigeant sur Dijon, Lyon et Marseille sont partis à destination de cette dernière ville, plusieurs soldats de la garnison, surveillés par des sous-officiers armés. Ces militaires appartenant aux 5^e hussards, 26^e et 7^e d'infanterie. Ils sont envoyés aux compagnies de discipline.

Des perquisitions faites dans leur paquetage avaient amené la découverte de papiers compromettants et de chansons antimilitaristes : d'où la mesure prise à leur égard et leur départ pour l'Afrique au moment où leurs camarades partaient à la manœuvre. Le détachement comprenait une quarantaine de soldats punis à la suite des incidents de dimanche.

Réunion des Chefs de corps aux Invalides

Paris, 23 mai. — Tous les chefs de corps du gouvernement militaire de Paris, ont été convoqués ce matin aux Invalides, bureau de la place, pour y recevoir des instructions du général Veran, adjoint au gouverneur militaire, commandant la place de Paris.

Le rôle d'un instituteur

Melun, 23 mai. — Un instituteur adjoint d'une des écoles publiques de Melun, s'étant chargé de faire circuler les pétitions contre le projet de loi militaire et le maintien de la classe sous les drapeaux, l'inspection académique vient d'ouvrir une enquête.

Il s'était présenté à l'école normale d'institutrices et pénétré dans la salle d'études, il avait fait circuler sa pétition parmi les élèves, malgré les observations du surveillant. Un élève indigné l'accusa la feuille de pétition.

Les sanctions au 13^e d'infanterie à Mâcon

Mâcon, 23 mai. — Le général Foch, commandant le 8^e corps, a quitté Mâcon ce matin, laissant au général Grandjean le soin de continuer l'enquête. Le colonel Perrin, commandant le 13^e, a communiqué l'ordre suivant : « Les dégâts sont considérables. Le magasin contenant environ 350.000 kilos de laines brûlées qui ont été en partie brûlées ou avariées. Ces marchandises seraient estimées à près d'un million de francs. Il y a d'ailleurs assurance pour le tout. Les pompiers ont quitté le lieu du sinistre vers neuf heures. Une équipe sous les ordres du sergent Ducouombier est restée sur les lieux en cas d'une nouvelle alerte.

L'établissement occupe 2500 ouvriers, mais aucun d'eux ne sera atteint par le chômage.

LE MAGASIN DE LAINES APRÈS L'INCENDIE

Nous avons relaté vendredi matin, en dernière heure, les circonstances du violent incendie qui a détruit vendredi matin, un magasin de laines brutes, dans l'important établissement de MM. Tibergien frères, industriels, rue de Paris.

Comme nous l'avons dit, M. Lenfant, commissaire de police de la Croix-Rouge, qui était de permanence, s'était transporté sur les lieux dès la première alerte, afin d'en connaître les causes. Jusqu'ici elles sont demeurées inconnues.

Ces marchandises seraient estimées à près d'un million de francs. Il y a d'ailleurs assurance pour le tout. Les pompiers ont quitté le lieu du sinistre vers neuf heures. Une équipe sous les ordres du sergent Ducouombier est restée sur les lieux en cas d'une nouvelle alerte.

L'établissement occupe 2500 ouvriers, mais aucun d'eux ne sera atteint par le chômage.

Le mariage de la Princesse Victoria

LES DÉJEUNERS

Berlin, 23 mai. — Un déjeuner en l'honneur du roi et de la reine d'Angleterre a eu lieu à l'ambassade d'Angleterre. M. de Beuhm-Hollweg, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères; M. de Jagow, les ambassadeurs et diverses personnalités, y assistaient.

Le roi Georges s'est entretenu avec le chancelier de l'Empire, ainsi qu'avec l'ambassadeur de France. La reine d'Angleterre s'est entretenue longtemps avec Mme Jules Cambon.

LE TSAR S'ENTRETIENT
AVEC LE CHANCELIER

Berlin, 23 mai. — M. de Bethmann-Hollweg, chancelier de l'Empire, a été reçu, dans la matinée, en audience par l'empereur de Russie. L'entretien a duré trois quarts d'heure.

UNE EXCURSION DES SOUVERAINS

Berlin, 23 mai. — Le tsar et l'empereur, accompagnés de leurs suites respectives, et du service d'honneur, ont fait, ce matin, une excursion en automobile au château de Charlottenbourg.

LES CADEAUX

Berlin, 23 mai. — Selon le « Journal de Berlin à midi », les cadeaux de mariage reçus par la princesse Victoria-Louise auraient une valeur totale de douze millions de francs. Ce sont, paraît-il pour la plupart des cadeaux utiles : meubles, argenterie, tableaux, vases, portières, chevaux.

La corbeille contient relativement peu de bijoux.

Le présent du tsar consiste en une immense coupe de malachite verte de l'Oural.

L'Accident du "Sénégal"

LES VICTIMES

Smyrne, 23 mai. — Les blessés dans l'accident du « Sénégal » sont : M. Zeglia, chauffeur de la Compagnie; Bassina, marin de l'Etat; tous deux sont dans un état satisfaisant. On a retrouvé le cadavre de Thobet, deuxième cambuseur. Il manque encore Gilormini, aide-cuisinier; Gueylet, marin de l'Etat, et probablement une passagère indigène.

La Santé du Mikado

LES VICTIMES

Smyrne, 23 mai. — Les blessés dans l'accident du « Sénégal » sont : M. Zeglia, chauffeur de la Compagnie; Bassina, marin de l'Etat; tous deux sont dans un état satisfaisant. On a retrouvé le cadavre de Thobet, deuxième cambuseur. Il manque encore Gilormini, aide-cuisinier; Gueylet, marin de l'Etat, et probablement une passagère indigène.

Le journal indique les portes de secours, les baies sans issues et la direction des escaliers. Les glaces sont interdites.

En cas de représentations successives, l'entrée ne peut avoir lieu qu'après évacuation complète.

Le nombre des escaliers des galeries, que la loi est fixée à 1 m. 50 est proportionnel à la surface des galeries en spectateurs.

Des inscriptions indiquent les portes de secours, les baies sans issues et la direction des escaliers.

La porte de l'intérieur.

M. Morel, sous-secrétaire d'Etat, répond aux plaintes exprimées par M. Riou, au sujet de la vente de Languidic.

Les chapitres 1 à 19 sont adoptés. Sur la proposition de M. Reynald, le Sénat, d'accord avec le gouvernement, accepte le transfert au chapitre 20 de l'intérieur (subventions aux sociétés de sport, etc.), du crédit de 200.000 francs, inscrit au chapitre 62 de la guerre, préparation militaire, qui avait été réservé. Les chapitres 20 à 84 sont également adoptés.

BUDGET DE L'INTÉRIEUR

Il aborde l'examen du budget des finances.

Les divers chapitres sont adoptés à l'exception des chapitres 48 et 49 bis, personnel central des administrations financières, 101 et 102, personnes de l'administration de la sécurité sociale, 97 et 98 bis, personnel de l'administration des douanes, et 109, 110, 112, 116 et 116 bis, personnel des manufactures de l'Etat, qui sont réservés.

Sont également adoptés les budgets annexes de l'imprimerie nationale et des Monnaies et Médailles.

BUDGET DES FINANCES

Il aborde l'examen du budget des finances.

Les divers chapitres sont adoptés à l'exception des chapitres 48 et 49 bis, personnel central des administrations financières, 101 et 102, personnes de l'administration de la sécurité sociale, 97 et 98 bis, personnel de l'administration des douanes, et 109, 110, 112, 116 et 116 bis, personnel des manufactures de l'Etat, qui sont réservés.

Sont également adoptés les budgets annexes de l'imprimerie nationale et des Monnaies et Médailles.

BUDGET DE LA JUSTICE

Il aborde l'examen du budget de la justice.

Le budget de l'intérieur.

Le budget de la justice.

Le budget de l'agriculture.

Le budget de l'industrie.

Le budget de la marine.

Le budget de la guerre.

Le budget de l'enseignement.

Le budget de l'assurance sociale.

Le budget de l'agriculture.

Le budget de l'industrie.

Le budget de la marine.

Le budget de la guerre.

Le budget de l'enseignement.

Le budget de l'assurance sociale.

Le budget de l'agriculture.

Le budget de l'industrie.

Le budget de la marine.

Le budget de la guerre.

Le budget de l'enseignement.

Le budget de l'assurance sociale.

Le budget de l'agriculture.

Le budget de l'industrie.

Le budget de la marine.

Le budget de la guerre.

Le budget de l'enseignement.

Le budget de l'assurance sociale.

Le budget de l'agriculture.

Le budget de l'industrie.

Le budget de la marine.

Le budget de la guerre.

Le budget de l'enseignement.

Le budget de l'assurance sociale.

Le budget de l'agriculture.

Le budget de l'industrie.

Le budget de la marine.

Le budget de la guerre.

Le budget de l'enseignement.

Le budget de l'assurance sociale.

Le budget de l'agriculture.

Le budget de l'industrie.

Le budget de la marine.

Le budget de la guerre.

Le budget de l'enseignement.

Le budget de l'assurance sociale.

Le budget de l'agriculture.

Le budget de l'industrie.

Le budget de la marine.

Le budget de la guerre.

Le budget de l'enseignement.

Le budget de l'assurance sociale.

Le budget de l'agriculture.

Le budget de l'industrie.

Le budget de la marine.

Le budget de la guerre.

Le budget de l'enseignement.

Le budget de l'assurance sociale.

Le budget de l'agriculture.

Le budget de l'industrie.

Le budget de la marine.

Le budget de la guerre.

Le budget de l'enseignement.

Le budget de l'assurance sociale.

Le budget de l'agriculture.

Le budget de l'industrie.

Le budget de la marine.

Le budget de la guerre.

Le budget de l'enseignement.

Le budget de l'assurance sociale.

Le budget de l'agriculture.

Le budget de l'industrie.

Le budget de la marine.

Le budget de la guerre.

Le budget de l'enseignement.

Le budget de l'assurance sociale.

Le budget de l'agriculture.

Le budget de l'industrie.

Le budget de la marine.

Le budget de la guerre.

Le budget de l'enseignement.

Le budget de l'assurance sociale.

Le budget de l'agriculture.

Le budget de l'industrie.

Le budget de la marine.

Le budget de la guerre.

Le budget de l'enseignement.